

**DELEVAL** (*Hector, Fernand, Joseph*), Commissaire de district de 1<sup>e</sup> classe (Membach, 8.3.1873 - Spa, 6.12.1953). Fils de Emile et de Jacquemain, Céline; époux de Van Moer, Irène.

Sous-officier au 1<sup>er</sup> chasseurs à pied, Hector Deval entra à l'administration de l'Etat indépendant du Congo, à Bruxelles en 1894. Le 6 mai 1895 il s'embarquait pour le Congo. Débarqué à Boma, il fut versé au service des transports de la Force publique et passait en 1897 à celui de l'intendance.

On confia à Hector Deval la mission ingrate de diriger, sur plusieurs centaines de kilomètres, le long de la route des caravanes de Tumba à Léopoldville, des convois de 25 à 30 porteurs. Il devait assurer le transport du ravitaillement et de l'armement, de Matadi à Léopoldville sur une distance de 400 km. Il fallait notamment transporter les pièces lourdes détachées de steamers qui devaient être montées au Pool, sans attendre l'achèvement du chemin de fer du Bas-Congo.

Hector Deval se distingua par ses qualités d'initiative et de dévouement. Il ne prenait de repos qu'après avoir veillé personnellement au ravitaillement et à la mise sous abri des porteurs.

Il obtint, dès son premier terme, la meilleure cote de signalement.

Au cours de son second terme, en septembre 1898, il fut nommé sous-intendant et il fut désigné pour le territoire de la rive nord du district des cataractes. Au cours de son second terme, de septembre 1898 à septembre 1901, il fut promu chef de zone de la rive nord. Lors de son troisième terme, interrompu par un court séjour en Belgique pour cause de maladie, il fut nommé chef de zone du Mayumbe, où il gagna rapidement la confiance des populations.

Au cours des termes suivants, de 1898 à 1921, Hector Deval dirigea les territoires du nord des cataractes et la zone de Mayumbe. En 1905, il fut adjoint au Commissaire de district de Boma et peu après nommé commissaire de cette ville. Il termina sa carrière en qualité de commissaire de district de 1<sup>e</sup> classe (1915) en 1921.

Il fut un des premiers à procéder sur place, à des études très poussées des coutumes et à mettre sur pied des entités politiques qui ont tenu et même ont survécu jusqu'à la réorganisation résultant du décret de 1933.

Calme, courtois, d'un grand bon sens, cœur généreux, fonctionnaire d'élite il aimait les indigènes et avait gagné leur confiance. Il contribua à l'extension des plantations et des cultures. En relations avec feu notre confrère De Wildeman, il envoya au Jardin botanique de Bruxelles de nombreux spécimens de plantes.

Il apporta aussi sa collaboration à l'enrichissement du jardin du Frère Gillet à Kisantu.

Lorsqu'il prit sa retraite, après 9 termes au Congo de 1895 à 1921, il se voua aux œuvres philanthropiques et assumait, avec l'aide de Madame Deval, sa dévouée collaboratrice, la direction de la villa Marie-Henriette à Spa. Les coloniaux, au cours de leurs congés ou y séjournant pour une cure y trouvaient un accueil chaleureux et une sollicitude toujours en éveil.

Hector Deval se vit conférer les distinctions suivantes : officier de l'Ordre de Léopold ; de l'Ordre de la Couronne ; de l'Ordre Royal du Lion et de chevalier de l'Etoile Africaine. Il était titulaire de l'étoile de service en or à 6 raies.

Publications : *Les tribus Kavati de Mayombe, notes ethnographiques* (Vromant, Bruxelles, 1913). — Notes inédites sur les populations indigènes du Bas-Congo (Voir papiers Deval aux Archives générales du Royaume, nos 12, 13 et 14.

22 février 1966.  
Norb. Laude.

*Bull. Ass. Vétérans colon.*, Deval, fév. 1934, n° 123, p. 15-16. — *Monit. colon. belge*, Deval, 1.11.1906, p. 357-358. — *Trib. congolaise*, H. Deval, 1.11.1906, 19.2.14, p. 1. — A. van Iseghem, *Au Congo belge en 1896*, p. 93, Dewit, Bruxelles, 1924.